

service. Cela représente globalement 162 hommes ayant 10 ans de service.

[Français]

Non, il ne s'agit pas de fiers-à-bras, dans ce cas-là, et je suis d'accord là-dessus.

[Traduction]

Trente de ces employés ont quatre ans de service, 48, trois ans, 80, deux ans et—c'est là le nœud de l'affaire—135 ont été recrutés depuis un an.

Une voix: Des fauteurs de troubles.

L'hon M. Kierans: Je ne dis pas qu'ils sont des fauteurs de troubles, mais ce sont des gens qui, à leur entrée en service il y a un an, étaient au courant de l'accord temporaire et des conditions qui avaient existé. Je ne crois pas avoir une responsabilité particulière envers eux, pas plus que je dois veiller à ce que les camionneurs soient chassés de la place pour y laisser entrer la CSN.

Nous allons nous intéresser à ces gens autant que possible, mais c'est à eux tout d'abord de se débrouiller. Ils doivent assumer le risque et, au point où en sont les choses c'est un risque de taille, de s'inscrire au Centre de main-d'œuvre du Canada et d'y faire une demande d'emploi. S'ils ne le font pas, je ne peux rien pour eux et personne ne peut rien pour eux. S'ils s'inscrivent, on fera tout ce qui est possible. Toutefois, s'ils ne s'y inscrivent pas et que le syndicat décide de continuer ses actes de violence, avec l'idée que la lâcheté et la faiblesse du gouvernement finiront par lui assurer la victoire, nous ne pourrons aider aucun des travailleurs de ce groupe.

Ce que nous ferons certainement, c'est continuer d'assurer la livraison du courrier, et nous prendrons pour cela toutes les mesures nécessaires. Si les employés ne s'inscrivent pas au Centre de main-d'œuvre, nous commencerons par employer 350 nouveaux conducteurs, en leur donnant les garanties qu'exige la situation. La question est entre les mains du syndicat et ses représentants sont ici ce soir. J'espère qu'ils ont tous compris, et feront savoir clairement, par les moyens dont ils disposent, que le gouvernement ne cédera pas à la violence ni à l'intimidation, qu'il ne cédera pas.

Si le syndicat veut des entretiens au sujet de la sécurité de l'emploi, les bureaux du ministère des postes et du Centre de main-d'œuvre du Canada sont à leur disposition. Mais il y a cinq mois qu'ils attendent, depuis l'avis du 26 septembre. Ce que nous a fait savoir le syndicat, ce n'est pas qu'il se soucie

de la sécurité dans l'emploi, mais plutôt qu'il veut tenir le gouvernement fédéral et son ministère des Postes à sa merci. Nous n'y sommes pas, et nous ne le serons pas.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec une attention profonde et un vif intérêt la déclaration du ministre qui a duré plus longtemps que ne le prévoit le Règlement pour ce genre de débat. Toutefois, nous avons été ravis de lui accorder le consentement unanime pour qu'il finisse son discours, et nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous espérons qu'au besoin, nous serons traités de la même façon.

Le ministre a parlé avec passion et d'une voix de stentor. Il m'a fait penser à un de mes anciens professeurs de diction qui avait l'habitude de dire: «Si votre adversaire crie, c'est, ne l'oubliez pas, que son argument est très, très faible.» Le ministre a parlé de matraque, de chantage et a employé d'autres expressions hardies au sujet de certains syndicats à Montréal et de leurs iniquités. Comme ils étaient en sommeil depuis cinq mois, leurs iniquités ont dû s'accumuler pendant les quelques mois où ils étaient éveillés.

J'avais l'habitude de lire les télégrammes que les chefs syndicaux envoyaient au premier ministre actuel; souvent, leurs déclarations provenaient d'employés de son ministère. Ils faisaient les observations les plus incongrues—du moins je les jugeais telles à l'époque—les plus diffamantes. Je les trouvais excessives, extrêmes et elles me répugnaient. Après avoir écouté ce soir les épanchements de ce ministre, je comprends parfaitement ce qu'éprouvaient les porte-parole des syndicats. Je comprends parfaitement pourquoi il a subi un désastre aussi complet en traitant avec les travailleurs de son propre ministère.

Le sujet dont nous débattons ce soir d'urgence ne concerne pas uniquement les habitants de la grande ville de Montréal. Mon collègue de Sainte-Marie (M. Valade) a étudié brillamment et de façon convaincante les problèmes qui se posent à la métropole. C'est un sujet qui préoccupe tout le pays puisque le courrier de beaucoup de Canadiens est acheminé par Montréal.

Par contre, à titre de Canadien qui ne vient pas de Montréal je tiens à dire que je ne veux pas que les gens de cette grande ville soient privés de leurs services essentiels. Le ministre des Postes (M. Kierans) qui parle si haut et avec tant de conviction apparente et aussi de parti pris, est lui-même unique en son genre parmi les ministres de ce gouvernement unique. Au cours de son bref mandat il est